



Pacific  
Community  
Communauté  
du Pacifique

# RESCCUE

Atelier de capitalisation  
Provinces de Ra et Kadavu – Fidji  
Compte rendu  
Novembre 2018



## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Séquence 1 : Accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de GIZC des provinces de Ra et de Kadavu .....</b>	<b>3</b>
<b>Séquence 2 : Activités de restauration écologique et de lutte contre l'érosion : pépinières, végétalisation de la mangrove, reboisement et exploitations agroforestières .....</b>	<b>5</b>
<b>Séquence 3 : Activités relatives à la gestion des déchets et des eaux usées .....</b>	<b>6</b>
<b>Séquence 4 : Accompagnement des processus de planification de la gestion de l'eau douce et des zones terrestres et des aires protégées dans une logique communautaire .....</b>	<b>7</b>
<b>Séquence 5 : Accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre de mécanismes financiers .....</b>	<b>8</b>
<b>Annexe 1 : Participants à l'atelier .....</b>	<b>13</b>
<b>Annexe 2 : Programme de l'atelier .....</b>	<b>15</b>

## Introduction

L'atelier de capitalisation du projet RESCCUE aux Fidji s'est tenu du 5 au 6 novembre 2018.

Il visait à formuler les enseignements qui peuvent être tirés de la mise en œuvre des activités au niveau technique et à fournir des conseils et des informations pour les futurs projets concernant les questions environnementales aux Fidji, et ce, grâce à une prise de recul. L'atelier était organisé autour des principales interventions thématiques du projet. Chacune d'entre elles a été présentée lors d'une séance plénière suivie d'un échange et de travail en petits groupes. L'échange était axé sur a) les changements observables apportés par le projet, b) les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été surmontées (ou non), et c) les principaux enjeux liés à la durabilité et à la répliquabilité.

Aux Fidji, le projet RESCCUE a été mis en œuvre sur deux sites pilotes (provinces de Ra et Kadavu) qui correspondent à des contextes assez différents, mais sont confrontés à des thématiques analogues en matière de gestion de l'environnement.

Le projet était axé sur :

- l'accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des zones côtières (GIZC).
- la réalisation d'activités de restauration écologique et de lutte contre l'érosion : végétalisation de la mangrove, reboisement, aménagement de pépinières et création d'exploitations agroforestières pilotes.
- l'amélioration de la gestion des déchets et des eaux usées.
- l'accompagnement des processus de planification communautaire de la gestion de l'eau douce et de l'aménagement des sols, et le soutien à la création d'aires protégées.
- le financement à long terme de la GIZC grâce à des mécanismes innovants.

Pour atteindre ces objectifs, le projet a déployé des ressources humaines sur le terrain par l'entremise de l'opérateur (un groupement d'organisations locales et internationales piloté par l'Institut de sciences appliquées de l'Université du Pacifique Sud) pour appuyer l'élaboration d'outils de planification, les partenariats, la participation des communautés ou des administrations locales, et de manière plus générale, une approche intégrée des thématiques environnementales.

### Séquence 1 : Accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de GIZC des provinces de Ra et de Kadavu

Le plan de GIZC de la province de Ra a été entériné par le conseil provincial puis par le sous-comité national de la GIZC rattaché au conseil national de l'environnement.

Le plan de GIZC de la province de Kadavu a été adopté par le conseil provincial et devrait être entériné par le sous-comité national de la GIZC lors de sa prochaine session.

Il importe de souligner que, dans les deux provinces, le processus de planification de la GIZC a débuté bien avant le démarrage du projet RESCCUE, dans le cadre des activités de gestion communautaire des ressources marines appuyées notamment par le réseau fidjien des aires

marines gérées localement (FLMMA). Dans la province de Kadavu, ce travail a commencé au début des années 2000. Au fil des ans, les interventions du réseau ont gagné en complexité pour inclure les facteurs de perturbation de l'environnement marin d'origine terrestre. C'est dans ce contexte que se sont créées, dans les deux provinces, les équipes de soutien à la gestion des yabula (ressources vivantes), ou YMST. De composition plurisectorielle (services de pêches, de la foresterie et de l'agriculture), ces équipes sont les précurseurs des actuels comités provinciaux de GIZC.

S'il est indéniable que le projet RESCCUE a imprimé un élan aux processus de planification de la GIZC dans chacune des deux provinces, il est important de reconnaître que lesdits processus ont débuté bien en amont et que le projet s'est construit sur les fondements solides de l'action et de la participation communautaires dans chaque province. Or, le facteur temps est fondamental. En effet toute tentative de mise en place d'une planification de la GIZC qui ne n'en tiendrait pas compte et ne se donnerait pas suffisamment de temps serait quasiment vouée à l'échec.

L'un des facteurs clés de réussite des activités menées avant et pendant le projet RESCCUE réside dans la réalisation d'interventions tangibles, communautaires et peu coûteuses donnant des résultats visibles. L'opérateur indique que ce sont ces activités qui ont contribué au maintien de la motivation des populations locales et qui démontrent qu'il est possible d'agir à l'échelon communautaire.

Les comités provinciaux de GIZC rassemblent des représentants des administrations, des pouvoirs publics, du secteur privé et de la population des provinces. Si ces personnes ont souvent été nommées en amont de RESCCUE, le projet leur a apporté un soutien supplémentaire. Le recrutement et l'accompagnement de telles personnes relais constituent l'une des clés de la réussite du projet dans les deux provinces. S'il est vrai que, dans certains cas, les partenaires du consortium auraient pu mieux collaborer en faisant davantage participer les partenaires de l'ensemble des sites pilotes, le consortium a globalement affiché un niveau de cohésion qui n'a pas freiné la mise en œuvre du projet RESCCUE. Cette cohésion dans le modèle de l'opérateur constitue à la fois un produit et un facteur de la réussite de RESCCUE aux Fidji.

On a pu observer, pendant la mise en œuvre du projet, une amélioration de la prise de conscience et de la compréhension de la législation et de la politique publique relatives à l'environnement au sein des populations locales de chaque province. Le projet a en outre permis d'améliorer le contact de ces populations avec les institutions publiques compétentes. Dans la province de Ra, ceci a débouché sur une réévaluation de licences d'extraction de graviers, activité désignée, lors du processus de planification de la GIZC comme l'une des causes principales de la dégradation de la santé des écosystèmes d'eau douce. Dans la province de Kadavu, selon des données empiriques, le processus d'évaluation de l'impact sur l'environnement, ses résultats et la gestion des activités de développement dans la province suscitent un regain de demandes de renseignement. Cette mobilisation de la population constitue une réussite marquante du projet. Il est à noter qu'une participation plus active de l'association fidjienne du droit de l'environnement (FELA) aurait été utile, et qu'il conviendra donc de l'encourager lors de la mise en place d'interventions analogues à l'avenir.

Selon les dispositions du document de cadrage national, les plans de GIZC des provinces sont entérinés par le sous-comité national de la GIZC rattaché au conseil national de l'environnement qui leur confère le niveau de reconnaissance nécessaire. Ces plans permettent ensuite d'influer sur les politiques et les pratiques du gouvernement central. Il subsiste toutefois un certain flou quant à la mise en pratique de ce principe et une réflexion s'impose sur l'interaction entre les plans de GIZC des provinces d'une part et la stratégie gouvernementale et la planification des activités de développement d'autre part, ainsi que sur la manière dont les plans de GIZC peuvent influencer ces dernières. Ceci est fondamental pour généraliser le processus de planification de la GIZC dans les provinces et attirer des financements spécifiques et récurrents. Cette question mérite une réflexion et des activités supplémentaires en concertation avec les institutions publiques compétentes.

## Séquence 2 : Activités de restauration écologique et de lutte contre l'érosion : pépinières, végétalisation de la mangrove, reboisement et exploitations agroforestières

La restauration écologique et la lutte contre l'érosion ont été au cœur du projet RESCCUE dans les deux provinces et se sont traduites par des activités de reboisement, de réhabilitation des zones riveraines, de végétalisation de la mangrove et par la création d'exploitations pilotes faisant la démonstration des bonnes pratiques d'utilisation des sols.

Il est très généralement admis que ces activités contribuent à renforcer la participation communautaire ainsi que la sensibilisation et l'éducation aux thématiques de l'environnement. Elles débouchent sur des résultats tangibles et visibles pour les populations, surtout si l'on veille à une participation intergénérationnelle. Les participants à l'atelier ont reconnu tout l'intérêt présenté par la restauration écologique. Ces activités ont en outre permis d'engranger des enseignements spécifiques et précieux sur certaines techniques de restauration, comme le choix d'arbres tabou dans la tradition pour créer des coupe-feux dans les zones reboisées et la culture d'un mélange d'essences exotiques précieuses et d'essences indigènes. Ces enseignements sont détaillés dans les différents rapports techniques établis par l'opérateur.

Ces activités de restauration écologique ont toutefois été systématiquement confrontées à des difficultés substantielles qui ne sont pas propres au projet RESCCUE.

Pendant la mise en œuvre du projet, les provinces de Ra et Kadavu ont tout d'abord été touchées par plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes : passages des cyclones tropicaux Winston à Ra en 2016 et Keni à Kadavu en 2018, périodes de sécheresses puis de précipitations entraînant des inondations fluviales importantes à Ra. Sur une base empirique, les opérateurs et les populations des deux provinces pointent un renforcement de l'intensité et une augmentation de la fréquence de ces phénomènes qu'ils attribuent au changement climatique.

Ces phénomènes ont eu des répercussions graves sur les activités de restauration écologique mises en œuvre. Les cyclones ont détruit aussi bien les bâtiments que le matériel végétal des pépinières établies à Ra et Kadavu ce qui a contraint les opérateurs de RESCCUE à partir à la

recherche de semences dans tout le pays. Les phénomènes climatiques ont également eu une incidence directe sur la survie du matériel végétal planté : l'érosion le long des cours d'eau a emporté une bonne partie de la végétation qui y avait été replantée dans la province de Ra et la sécheresse a eu raison d'une proportion importante des plants. Il ressort manifestement de cette expérience que toute activité de restauration doit être climato-intelligente et respecter les règles suivantes :

- Construction des pépinières sur des sites adaptés, en utilisant des matériaux et des méthodes propres à garantir une résistance optimale des structures.
- Réalisation des plantations sur des sites et à des périodes de l'année permettant de garantir une probabilité de survie maximale.

Il est conseillé de tenir compte de ces éléments dans la phase de conception des projets.

Les conséquences des feux non maîtrisés sur la réussite des activités de restauration sont également substantielles, qu'il s'agisse de brûlage des champs de canne à sucre ou de brûlis pour la chasse et l'agriculture. L'opérateur a signalé des pertes importantes dues au feu dans les zones reboisées. En dépit de quelques éléments encourageants (deux condamnations ont ainsi été prononcées en application du décret relatif aux incendies) le problème ne fait pas l'objet de mesures suffisantes. En 2018, pendant la saison sèche, on a dénombré jusqu'à 15 feux en l'espace d'une journée dans la province de Ra. L'opérateur réfléchit actuellement à la création de postes de gardes forestiers (analogues aux gardes-pêche relevant de la loi sur les pêches) qui seraient chargés de faire appliquer la législation relative à la lutte contre les incendies. Si la problématique des feux non maîtrisés est très spécifique, elle est symptomatique de la nécessité plus générale de traiter les causes fondamentales de la dégradation de l'environnement. Les participants à l'atelier ont donc recommandé que toute activité de restauration proposée à l'avenir aux Fidji soit systématiquement associée à des actions visant à renforcer la lutte contre les incendies en particulier et, plus généralement, à traiter les causes fondamentales de la dégradation de l'environnement.

### Séquence 3 : Activités relatives à la gestion des déchets et des eaux usées

Le projet RESCCUE a donné lieu à des interventions en rapport avec la gestion des déchets et des eaux usées. Dans les provinces de Ra et de Kadavu, il n'existe pas de collecte centralisée des déchets dans les zones rurales. Des activités ont été menées à titre de démonstration dans des foyers individuels (construction de toilettes sèches) et dans certains villages (actions de formation au tri et construction d'incinérateurs).

L'un des grands enseignements tirés de ces activités est l'intérêt et la motivation suscités chez les femmes par cette problématique. La nouvelle des activités de démonstration menées sur les sites retenus s'est rapidement diffusée dans les environs et il a été demandé à plusieurs reprises à l'opérateur du projet d'élargir le rayon d'action des activités de gestion des déchets.

Si la gestion des déchets relève principalement de la loi sur la gestion de l'environnement, ce sont les représentants du ministère de la Santé et des bureaux provinciaux des affaires

sanitaires qui ont participé avec le plus d'enthousiasme aux activités du projet. Ces institutions siègent au sein des comités provinciaux de GIZC dont elles démontrent parfaitement le caractère intersectoriel. Les participants à l'atelier de capitalisation ont constaté que la gestion des déchets était une problématique omniprésente dans les zones rurales du pays. Bien que les principes relatifs à la gestion des déchets soient énoncés dans la législation correspondante, leur mise en application n'est pas décentralisée (que ce soit par manque de moyens sous forme par exemple de collecte centralisée des déchets ou parce que la législation ne s'applique pas dans les villages l'Taukei). Les participants à l'atelier ont conclu qu'en dehors d'activités de démonstration novatrices, la gestion des déchets ne relève pas du cœur de mission de projets de GIZC tels que RESCCUE, mais de programmes de portée nationale portant spécifiquement sur la problématique de la gestion des déchets.

#### Séquence 4 : Accompagnement des processus de planification de la gestion de l'eau douce et des zones terrestres et de la création d'aires protégées gérées dans une logique communautaire

La province de Ra a été au cœur des interventions de RESCCUE dans le domaine de la gestion de l'eau douce : ceci s'est traduit par des activités de restauration des zones riveraines, et de planification et de création d'aires protégées sur une base communautaire. Les enseignements tirés des activités de restauration ont été évoqués au cours de la séquence 2.

Les participants ont reconnu que, si on la compare à celle des espaces marins, la gestion communautaire des ressources en eau douce n'en est encore qu'à ses balbutiements, qu'elle ne fait pas l'objet d'une prise de conscience spécifique au sein de la population et qu'elle pourrait bénéficier d'une meilleure connaissance de la législation relative à la gestion de l'environnement. En outre, le travail accompli dans le cadre du projet RESCCUE a mis en évidence une apparente méconnaissance, par les populations, du système de propriété communautaire des droits de pêche dans les réseaux fluviaux. Aux Fidji, les écosystèmes d'eau douce font partie du qoliqoli (zone globale de pêche traditionnelle) dont les droits d'usage coutumiers sont répartis entre les différentes tribus (yavusa), à la différence de la propriété foncière qui est généralement détenue à un niveau inférieur, celui du clan (mataqali). Étant donné que la gestion de l'eau douce doit porter sur des zones géographiques plus étendues (de la crête à la côte), cette organisation traditionnelle constitue un élément positif et il convient d'en tenir compte dans la conception des activités et lors de la prise de contact initiale avec les populations, ainsi que dans les actions de sensibilisation.

La gestion des écosystèmes terrestres a fait l'objet d'interventions de RESCCUE dans les deux provinces de Ra et Kadavu.

Dans la province de Ra, elles ont été constituées par les activités de restauration examinées au cours de la séquence 2 de l'atelier et par la création d'une réserve forestière communautaire sur les hauts plateaux, dans une zone où l'industrie du bois est très présente. Cette réserve forestière communautaire n'a été assortie d'aucun mécanisme officiel et sa pérennité est incertaine.

La promotion de la création d'aires terrestres protégées à Kadavu s'est concentrée sur le mont Uluinabukelevu (ou mont Washington) dans le district de Nabukelevu au sud de la province. Les hauteurs de cette montagne ont le statut de « zone d'importance pour la conservation des oiseaux » en raison de la présence de plusieurs espèces endémiques, et cette montagne a été incluse dans des initiatives antérieures de l'organisation *Bird Life International* reconnues par les autorités fidjiennes. La forêt qui subsiste en haute altitude est menacée par le défrichement et le développement agricole. Au cours du projet RESCCUE, une menace directe et imminente a également été mise en évidence, puisqu'il était prévu de construire une tour de télécommunications au sommet du mont, ainsi que des pistes d'accès. Les comités de gestion des districts ont été les premiers à en être informés ; grâce aux réseaux de l'opérateur du projet, des contacts ont été noués avec la société de télécommunications et un site de substitution a été trouvé. Cette menace spécifique a également fait apparaître un décalage entre les membres de la communauté qui résident toujours sur l'île et ceux qui sont installés en zone urbaine, puisque ce sont ces derniers qui sont à l'origine du projet de tour. On peut en conclure que le processus de planification de la GIZC réalisé à l'échelon communautaire ne permet pas forcément de recenser la totalité des acteurs à prendre en compte en matière de gestion.

Si le projet RESCCUE a donné un nouvel élan aux activités de gestion grâce à son engagement auprès des habitants de Nabukelevu, l'opérateur reconnaît néanmoins la nécessité de mettre en place des mécanismes de gestion plus formels (baux de conservation, désignation officielle d'aires protégées, etc.). Les participants à l'atelier ont reconnu la nécessité pour le pays de se doter rapidement d'une loi traitant des aires protégées. Ils ont en outre évoqué le concept de l'occupation des sols, même si ce sujet n'a pas été abordé avec les populations pendant le projet RESCCUE, notamment à Nabukelevu.

## Séquence 5 : Accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre de mécanismes financiers

Une étude de faisabilité sur les mécanismes économiques et financiers d'accompagnement de la GIZC dans la province de Ra a été menée dans le cadre du projet RESCCUE. Elle a conclu que ce sont les mécanismes de financement envisagés pour le projet de parc marin de Vatu-i-Ra qui offraient les perspectives les plus prometteuses. L'opérateur fait remarquer qu'il ne s'agissait pas là d'un élément central de l'étude, même s'il a permis de confirmer le bien-fondé du choix du mécanisme de financement du parc de Vatu-i-Ra (contributions volontaires au dispositif de conservation) proposé par les populations locales en partenariat avec le secteur du tourisme avant le lancement du projet RESCCUE. Il aurait été préférable que l'étude porte davantage sur la mise en œuvre du mécanisme qui est désormais opérationnel, bien que l'acte portant création du fonds fiduciaire n'ait pas encore été enregistré. Inspiré d'un dispositif de contribution volontaire des plongeurs autour de l'île de Namena dans la province de Bua, le système choisi pour Vatu-i-Ra est plus complexe, car il concerne un nombre largement supérieur de villages dont les habitants sont moins en contact avec les activités touristiques.

Depuis l'adoption en 2010 du décret relatif aux zones de surf, il est interdit de faire payer un droit d'accès aux zones de pêches coutumières pour la pratique d'activités de loisir. Les



contributions volontaires sont toutefois autorisées. Il a fallu concevoir le mécanisme financier de telle manière qu'il soit conforme au décret (et à d'autres textes législatifs). Ceci a nécessité un travail considérable de la part de l'association fidjienne du droit de l'environnement et pourrait freiner la généralisation aux Fidji de mécanismes financiers mettant en jeu les activités touristiques.

La gestion au quotidien du mécanisme financier est confiée à un comité de gestion composé de représentants du secteur touristique, de la population et de l'administration provinciale. Le choix des administrateurs du fonds fiduciaire a fait l'objet d'une attention toute particulière et ils sont au nombre de trois, représentant pour les deux premiers la population locale et les opérateurs touristiques, le troisième étant une tierce partie neutre.

Une des premières difficultés rencontrées dans le fonctionnement du mécanisme a résidé dans la nécessité de définir les membres de la communauté devant y participer. L'île de Vatu-i-Ra appartient à un seul clan (mataqali), alors que les droits d'utilisation de la zone de pêche coutumière plus étendue sont détenus par la tribu (yavusa). Si, par le passé, les pourparlers relatifs à la gestion de l'île de Vatu-i-Ra avaient eu lieu avec le clan, c'est avec la tribu que le mécanisme de financement du parc marin a été débattu, sur les conseils avisés de l'administration provinciale et des systèmes traditionnels de gouvernance.

Globalement, la mise en place du fonds fiduciaire (y compris l'acte fiduciaire) et du mécanisme de financement associé (contribution volontaire du secteur du tourisme) a nécessité de la part des différentes parties prenantes, dont l'opérateur, un investissement substantiel en temps et en moyens financiers, sans oublier le travail considérable et les consultations nécessaires à la mise en place du parc marin. Le coût total de la création du fonds fiduciaire et des mécanismes financiers est estimé à quelque 63 500 dollars fidjiens (sachant que la mise en place du parc marin a coûté plus de 450 000 dollars). Il en ressort clairement qu'il sera essentiel, lors de l'élaboration future d'un mécanisme analogue, d'anticiper et de ne pas sous-estimer les coûts de transaction. À titre de comparaison, le coût de fonctionnement du fonds fiduciaires lui-même est faible puisqu'on l'estime à quelque 1 000 dollars par an (grâce au bénévolat des participants) alors que les revenus annuels tirés des contributions des touristes devraient être compris entre 15 000 et 30 000 dollars. Si ces chiffres permettent de penser que l'investissement est une réussite financière, ils mettent en évidence plusieurs paramètres dont il faudra tenir compte si l'on souhaite renouveler l'expérience ailleurs aux Fidji.

Le maintien de la confiance entre les populations et les opérateurs touristiques constituera un élément clé pour la pérennité de l'initiative.

Une enquête socioéconomique auprès des ménages réalisée en 2016 à Kadavu a démontré toute l'importance de la culture du kava dans l'économie de la province. Ses résultats ont ensuite été intégrés dans l'étude de faisabilité sur les mécanismes économiques et financiers destinés à accompagner la GIZC à Kadavu ; cette étude a mis en évidence le caractère prometteur d'un mécanisme qui reposerait sur la vente, à l'exportation essentiellement, de kava issu de l'agriculture biologique de Kadavu. Toutefois, cette initiative a peu progressé, sans doute parce que ce projet et la valeur ajoutée associée suscitent peu d'intérêt actuellement étant donné que la demande sur le marché fidjien est déjà élevée et que le prix du kava a nettement augmenté après le passage des cyclones Winston et Keni.

La mise en place à Kadavu d'un mécanisme financier d'appui à la GIZC fondé sur la certification biologique du kava constitue à la fois une chance et un risque. La valeur des échanges de kava est élevée et, avec l'adoption de pratiques durables d'utilisation des terres, c'est l'occasion de promouvoir la gestion des zones côtières. En revanche, la valeur du kava renforce la pression sur les terres disponibles et risque d'entraîner de nouveaux défrichements.

En dehors du projet RESCCUE, l'administration de la province a mis en place, à l'initiative de l'agent de vulgarisation du service de l'agriculture notamment, le comité pour l'agriculture biologique de Kadavu et proclamé sa volonté de voir la province obtenir sa certification biologique dans le cadre de l'initiative Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique (POETCom). Le projet RESCCUE a appuyé cette initiative notamment par le biais d'échanges entre les membres du comité de GIZC et des sites de Taveuni relevant du projet *Pacific Ecosystem-Based Adaptation to Climate Change* (PEBACC) mis en œuvre par le PROE, où le processus de certification biologique est plus avancé. Le « plan d'action pour le passage au bio à Kadavu » élaboré par la suite est actuellement mis en œuvre par différentes parties prenantes, mais il est possible qu'il nécessite un soutien extérieur notamment sur le plan financier.

## Bilan général des enseignements tirés du projet RESCCUE aux Fidji

### **... Un projet étroitement associé aux YMST, qui a renforcé les pratiques de GIZC et fait appel pour l'essentiel à des opérateurs locaux...**

- On trouve aux Fidji un vaste réseau de communautés locales intervenant sur les thématiques du développement et de l'environnement. Les comités provinciaux de GIZC sont l'aboutissement de ce flux ascendant de préoccupations et d'actions de gestion. Dans bien des cas, les comités de GIZC officialisent les YMST (équipes de soutien à la gestion des yabula (ressources vivantes)) établies dans de nombreuses régions des Fidji au cours des dix dernières années. Le projet RESCCUE a été en mesure de collaborer avec ce réseau et de bénéficier de la dynamique des démarches de GIZC existantes, tout en y contribuant lui-même.
- En affectant des moyens humains sur le terrain (coordonnateurs locaux de l'USP-IAS à Kadavu et de l'USP-IAS et de *Conservation International* dans la province de Ra), RESCCUE a renforcé les pratiques de GIZC en améliorant la communication entre les partenaires, en créant de nouveaux partenariats et en impliquant un large éventail d'acteurs (ONG, administrations sectorielles des provinces, autres projets) dans la conception des mécanismes et des activités, tout en faisant œuvre de sensibilisation sur les thématiques de l'environnement et en renforçant la participation aux YMST à l'échelon local. Les actions de terrain qui ont entraîné des changements observables à court terme ont joué un rôle fondamental pour renforcer la motivation et la participation des populations aussi bien avant que pendant le projet RESCCUE.
- La connaissance, par l'opérateur, de l'organisation et des droits coutumiers s'est révélée fondamentale pour favoriser des consultations utiles et susciter une participation active des parties prenantes locales sur le terrain tout au long du projet. Le projet RESCCUE a mis en évidence la nécessité d'inclure les détenteurs des droits coutumiers (yavusa ou tribus) tout en encourageant la réflexion et la prise de décision à plus grande échelle pour traiter des thématiques relatives à la gestion de l'eau douce.
- Il importe de souligner qu'une fois le projet achevé, l'essentiel des compétences mises en place par l'opérateur resteront aux Fidji étant donné que la plupart des partenaires représentés au sein du consortium opérateur sont des ressortissants du pays, ceci contribuant à l'amélioration des capacités locales en termes de gestion et de mise en œuvre de projets.

### **... a amélioré l'élaboration et la mise en œuvre des plans de GIZC dans les provinces de Ra et Kadavu avec la création d'un mécanisme financier novateur pour les actions de préservation de l'environnement...**

- Les deux plans de GIZC ont été entérinés ou sont en passe de l'être à tous les échelons des administrations provinciales et centrales. Ils constituent le cadre général d'une trame de stratégies, plans et actions interconnectés portant sur les thématiques environnementales en milieu marin autant qu'en milieu terrestre.
- Ces plans ont été conçus en mettant d'abord l'accent sur une question spécifique ou sectorielle, sur laquelle sont progressivement venus se greffer d'autres thématiques, objectifs et partenaires. L'inscription de la planification de la GIZC sur le long terme a joué un rôle clé dans la réussite de l'élaboration de ces pratiques aux Fidji. Comme cela a été dit lors de la dernière réunion du comité de

pilotage, « le projet RESCCUE est un périple qui n'a pas commencé avec RESCCUE et ne s'arrêtera pas avec lui ».

- Il est prévu que les comités de GIZC et l'administration provinciale prennent le relais des membres de l'équipe RESCCUE pour la coordination et la mise en œuvre des plans de GIZC à Ra et Kadavu. L'opérateur du projet est convaincu que la dynamique locale a été suffisamment renforcée pour garantir la continuité des activités. Le fait que le projet RESCCUE ne se soit pas limité à l'élaboration de plans de GIZC, mais ait aussi systématiquement raffermi les pratiques de GIZC et les réseaux de parties prenantes tout au long du projet constitue un facteur clé pour la pérennité des différentes activités mises en œuvre.

- Le fonds fiduciaire associé au parc marin de Vatu-i-Ra est opérationnel. Le budget annuel restera probablement modeste dans l'immédiat, mais d'autres clubs de plongée souhaitent y participer et les perspectives de croissance du fonds sont réelles. Si l'on souhaite reproduire le projet, il conviendra de tenir compte des coûts de transaction élevés et de la complexité du cadre de gouvernance adossé au fonds fiduciaire. Sa conception a nécessité une contribution substantielle de l'association fidjienne du droit de l'environnement et pourrait freiner la généralisation aux Fidji de mécanismes financiers faisant intervenir le secteur du tourisme.

**... et a, pour finir, mis en évidence une thématique sortant du cadre du projet : la nécessité d'investir dans le développement des capacités et des moyens de l'administration centrale.**

- Si les plans de GIZC ont bien été entérinés par les pouvoirs publics, il subsiste un certain flou quant au financement de leur mise en œuvre à l'avenir et de leur intégration dans les plans et politiques de développement de l'administration centrale. Un des grands enseignements du projet RESCCUE est la nécessité de travailler non seulement au niveau des provinces, mais aussi de collaborer plus étroitement avec les administrations nationales compétentes.

- Certaines activités RESCCUE ont eu un caractère limité car elles étaient tributaires de l'application de lois existantes ou de la mise en œuvre, avec des moyens suffisants, des politiques en place. Ceci vaut particulièrement pour les activités relatives à la gestion des déchets et des eaux usées qui, bien qu'ayant entraîné certains changements dans les actions et les pratiques des populations, restent tributaires du mode de gestion des déchets solides à l'échelon national. De manière plus générale, les équipes des projets qui seront menés à l'avenir aux Fidji dans le domaine de l'environnement devront continuer à travailler avec les populations et à l'échelon provincial (les niveaux les plus adaptés pour garantir l'engagement et la participation des parties prenantes), mais devront œuvrer en parallèle au renforcement des capacités et des moyens des administrations nationales.

## Annexe 1 : Participants à l'atelier

*Correspondant au sein du ministère de l'Environnement :*

Eleni Tokaduadua – *Principal Environment Officer*, ministère de l'Environnement

*Coordonnateurs de RESCCUE à la CPS :*

Raphaël Billé – Coordonnateur du projet RESCCUE, CPS

Jean-Baptiste Marre – Coordonnateur adjoint du projet RESCCUE, CPS

*Consortium opérateur :*

Isoa Korovulavula – Coordinateur national du projet RESCCUE aux Fidji, Institut des sciences appliquées de l'Université du Pacifique Sud (IAS USP)

Albert Whippy – IAS USP

Tomasi Delana – IAS USP

Teddy Fong – IAS USP

Sangeeta Mangubhai – Directrice du bureau des Fidji, *Wildlife Conservation Society*

Kiji Vukikomoala – Directrice exécutive, Association fidjienne du droit de l'environnement

Nemani Vunimaya – *Conservation International*

Livai Tubuitamana – *Conservation International*

*Parties prenantes locales :*

Mosese Nokoroi – Roko Tui (Ra)

Ilimi Rokoduru – Administrateur provincial (Ra)

Rusiate Waquata – Agent des pêches (Ra)

Josaia Moceinasau – Représentant communautaire GIZC (Ra)

Seru Manoa – Président du conseil provincial (Ra)

Sikeli Naitura – Représentant provincial GIZC (Ra)

Kitione Raibevo – Roko Tui principal (Kadavu)

Malakai Masi – Président du conseil provincial (Kadavu)

Aunit Narayan – Agent agricole adjoint (Kadavu)

Kelepi Saukitoga – Coordonnateur transfert Norikoso (Kadavu)

Joseteki Vakacereivalu – YMST (Kadavu)

Herman Timmermans – Coordonnateur du projet PEBACC du PROE

*Animation de l'atelier :*

James Comley – Golder

Aurélien Degoy – GIE Océanide

## Annexe 2 : Programme de l'atelier

Lundi 5 novembre 2018

**8 h 30 – Accueil des participants (ministère de l'Environnement + CPS)**

**9 h 00 - Introduction**

- Bilan général du projet RESCCUE (Raphaël Billé – CPS)
- Le processus de capitalisation du projet RESCCUE – les objectifs de ces deux journées et la structure de l'atelier (James Comley – Golder)
- Objectifs et activités du projet pour les sites pilotes de Kadavu et Ra (Isoa Korovulavula – USP)
- Présentation des participants – rôles et responsabilités au sein du projet RESCCUE et en dehors (participants)

**Séquence 1 – Activité RESCCUE : accompagnement de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de GIZC des provinces de Ra et de Kadavu**

Présentation des activités mises en œuvre et de leurs résultats.

Travail en petits groupes sur les différentes composantes du processus de capitalisation.

Restitution du travail en groupe et synthèse des enseignements (participants et J. Comley).

**Séquence 2 – Activité RESCCUE : restauration écologique et lutte contre l'érosion : aménagement de pépinières, végétalisation de la mangrove, reboisement et activités agroforestières**

Présentation des activités mises en œuvre et de leurs résultats.

Travail en petits groupes sur les différentes composantes du processus de capitalisation.

Restitution du travail en groupe et synthèse des enseignements (participants et J. Comley).

**Séquence 3 – Activité RESCCUE : gestion des déchets et des eaux usées**

Présentation des activités mises en œuvre et de leurs résultats.

Travail en petits groupes sur les différentes composantes du processus de capitalisation.

Restitution du travail en groupe et synthèse des enseignements (participants et J. Comley).

16 h 45 – fin de la première journée

Mardi 6 novembre 2018

**8 h 30 – Séquence 4 - Activité RESCCUE : accompagnement des stratégies de gestion de l'eau douce et des zones terrestres et processus de planification associés : aires protégées terrestres et marines en gestion communautaire**

Présentation des activités mises en œuvre et de leurs résultats.

Travail en petits groupes sur les différentes composantes du processus de capitalisation.

Restitution du travail en groupe et synthèse des enseignements (participants et J. Comley).

**Séquence 5 - Activité RESCCUE : accompagnement de l'élaboration de mécanismes financiers : fonds fiduciaire de Vatu-i-Ra et projet de certification biologique de Kadavu**

Présentation des activités mises en œuvre et de leurs résultats.

Travail en petits groupes sur les différentes composantes du processus de capitalisation.

Restitution du travail en groupe et synthèse des enseignements (participants et J. Comley).

12 h 15 – fin de l'atelier